



CONTRAT DE LOCATION 2010

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre gîte rural, espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

LOCATAIRE

M, Mme, Mlle

Adresse

.....

Code Postal Commune

Tél. domicileTél. travail..... Tél. portable.....

Email

Composition de la famille personnes ... adultes

... enfants de 2 à 14 ans

... enfants de moins de 2 ans

PROPRIETAIRE

M et Mme MOREAU Yves

376 Avenue René Guiraud

34130 Lansargues

Tél. domicile (33) 467927773

Niveau de confort : **3 épis**

Animaux

refusés

Capacité **4 personnes + 1 bébé**

Chèque vacances

acceptés

Date du séjour du à partir de 16 h au à 10 h

Prix du séjour **par semaine**

Basse saison du 2/01 au 2/04 et du 25/09 au 22/10 Et du 06/11 au 17/12	400 €
Moyenne saison du 3/04 au 25/06 et du 28/08 au 24/09	500 €
Haute saison du 26/06 au 09/07 et du 21/08 au 27/08	700 €
Très haute saison du 10/07 au 20/08	800 €
Périodes Scolaires Toussaint du 23/10 au 07/11 et Noël du 18/12 au 31/12	500 €

Ce prix s'entend toutes charges comprises sauf électricité cf compteur et Ménage 20 euros, à régler en fin de séjour.

50 € supplémentaire seront demandés en cas de dépassement de la capacité par personne et par semaine.

Une caution de 250 € vous sera demandée lors de votre entrée dans le gîte.

CETTE LOCATION PRENDRA EFFET si nous recevons à notre adresse :

- un exemplaire du présent contrat signé et daté
- un acompte de....., représentant 25 % du prix total de la location, à régler par chèque bancaire ou postal établi à notre ordre . **La réservation sera effective à encaissement de l'acompte.**

Le solde d'un montant denous sera réglé à l'arrivée dans le gîte.

Je soussigné déclare être d'accord sur les termes du contrat, après avoir pris connaissances des conditions générales jointes au contrat.

A le

(signature du locataire)



CONTRAT DE LOCATION 2010

CONDITIONS GENERALES

Voici quelques précisions destinées à compléter certains points du contrat de location :

PISCINE

Envisager de séjourner dans une location équipée d'une piscine suppose, pour le locataire, d'assurer une vigilance et une surveillance active et constante de la piscine et de toutes les personnes susceptibles d'y accéder, en particulier les jeunes enfants,

LE DEPOT DE GARANTIE

Il est à régler le jour de votre arrivée et vous sera restitué lors de votre départ, après inventaire et état des lieux avec le propriétaire et vous-même. Son montant est de 250 euros.

En cours de séjour vous devez prévenir le propriétaire de tout appareil défectueux ou de tout manquement.

Vous devez signaler le propriétaire en cas de bris de vaisselle ou de toute autre dégradation.

Si des dégradations ont été constatées le propriétaire se réserve le droit de vous facturer des frais de remise en état. Exigez dans tous les cas une copie de la facture des dépenses engagées.

LES SUPPLEMENTS DE CONSOMMATION

Si vous dépassez la consommation de 8 kWh d'électricité par jour, le propriétaire vous demandera un supplément de 0,15 euros par kWh supplémentaire. Les kWh sont facturés selon la consommation réelle : à votre arrivée et à votre départ, le propriétaire doit relever le compteur en votre présence.

AUTRES CHARGES EVENTUELLES A REGLER

La fourniture des draps et du linge de maison est fournie dans la location néanmoins un supplément sera demandé lorsque le nombre de personnes dépasse celui prévu dans le descriptif. Le coût en sera de 50 euros par semaine et par personne supplémentaire.

ANNULATION

En cas d'annulation l'acompte reste acquis au propriétaire, en cas de séjour écourté le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

*

Informations supplémentaires

Dans notre région, ne seront pas considérés comme cause d'annulation et de demande de remboursement ou d'indemnisation les points suivants :

- présence d'insectes de quelque nature que ce soit à l'intérieur, à l'extérieur et à proximité du gîte (fourmis, araignées, guêpes, abeilles, mouches, sauterelles ...),
- présence d'animaux dérangeants tels que les lézards, vers, rongeurs, ...,
- bruits habituels à l'environnement (chant des cigales, de coqs, cloches d'église),
- Travaux des champs : tracteurs, moissonnages, vendanges ...,
- Présence de feuilles, d'insectes dans la piscine en dépit du nettoyage de cette dernière.



CONTRAT DE LOCATION 2010

